

LES COLONIES, UNE BONNE AFFAIRE ?

Chiffres en main,
Jacques Marseille
répond à une question
controversée : les colonies
ont-elles été une bonne
affaire pour la France ?

Jacques Marseille • Professeur à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne

Pour se constituer un empire* outre-mer, combien la France a-t-elle dépensé, combien a-t-elle gagné ? Dresser ce bilan comptable, c'est, sous l'apparence objective de l'évaluation des pertes et profits, poser une question éminemment politique. Cette question a commencé d'être formulée d'une manière pressante, au milieu des années 1950, par des hommes qu'on peut schématiquement situer à droite afin de préparer à la décolonisation une opinion particulièrement procoloniale¹.

Ce n'était pas le cas de certains milieux d'affaires. Dans un numéro du 1^{er} novembre 1955, la revue patronale *Entreprise*, sous le titre « *Une économie prospère sans colonie : les Pays-Bas* », démontrait que si la Hollande avait pu notablement accroître son niveau de vie depuis 1947, c'est parce qu'elle avait eu la chance de perdre l'Indonésie : « Conservant leur Empire colonial, les Pays-Bas auraient été contraints d'y poursuivre, en l'accentuant, une politique d'investissements non productifs. D'une part, il leur aurait fallu prendre en charge les ruines provoquées par le passage des Japonais et la guerre ; d'autre part, ils auraient été tenus pour responsables de l'amélioration du niveau de vie des Indonésiens. Les pays politiquement dominés exigent de plus en plus [...] que des avantages matériels compensent la sujétion politique [...]. Il n'est donc pas paradoxal d'affirmer que le fait d'avoir perdu son empire a aidé les Pays-Bas plus qu'il ne les a desservis. »

Un mois et demi plus tard, à l'époque où des élections législatives anticipées provoquées par Edgar Faure allaient porter sur

les problèmes de l'Afrique du Nord, la même revue récidivait avec un autre article intitulé « *Ce que nous coûte l'Afrique du Nord* », censé donner aux lecteurs des « éléments d'information économique nécessaires pour élaborer une politique constructive », l'objectivité consistant, en l'occurrence, à montrer que la France avait mieux à faire qu'à construire des « hôpitaux luxueux » ou des « bâtiments somptueux » en Algérie.

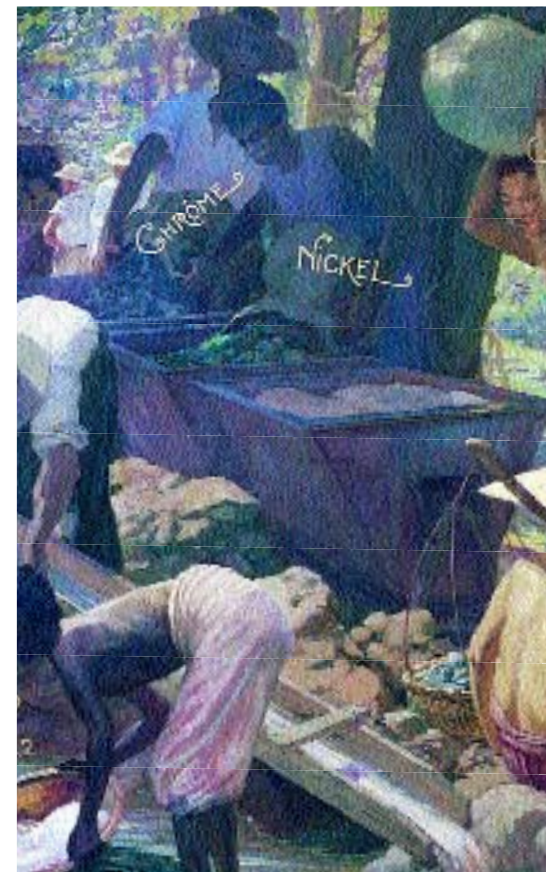
En août et septembre 1956, Raymond Cartier² développait dans *Paris Match* la même argumentation en se demandant « s'il n'eût pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé, à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso et si l'asphalte de la route Razel n'eût pas été plus judicieusement employé sur quelques GC [routes communales] ».

En 1957, face à ce déferlement, Pierre Moussa, directeur des Affaires économiques et du Plan au ministère de la France d'outre-mer, s'obligeait à publier à la hâte *Les Chances économiques de la Communauté franco-africaine*, ouvrage destiné à combattre ce qu'il appelait le « complexe hollandais ». Il écrivait, sans vraiment

■ « **La colonisation est la fille de la politique industrielle** » (Jules Ferry, 1890) : dans ce tableau de 1931, Michel Géo a représenté les ressources minières qui approvisionnent l'industrie métropolitaine. En 1938, près d'un tiers des importations françaises proviennent des colonies (Paris, musée des Arts africains et océaniques ; cl. Josse). En haut, couverture du magazine *Vu*, en mars

convaincre, que 500 000 Français tiraient intégralement ou quasi directement leurs revenus du commerce entre la métropole* et les pays d'outre-mer, et qu'un ménage sur 28 vivait grâce à l'existence des colonies*.

La question de savoir combien l'Empire colonial a coûté à la France masque, derrière les apparences de la comptabilité, ce que nous osons appeler une problématique d'épicier. Pour ceux qui la posaient en



L'AUTEUR

Professeur d'histoire contemporaine, Jacques Marseille dirige l'Institut d'histoire économique et sociale de l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Sa thèse a porté sur l'Empire colonial et le capitalisme français, des années 1880 aux années 1950 (nouv. éd. Le Seuil, 1989). Il est notamment l'auteur d'une *Nouvelle Histoire de la France* (Perrin, 1999).

Cet article est la version revue et mise à jour de « Les colonies, une bonne affaire ? », *L'Histoire* n° 69, pp. 122-126.

ces années 1950 et qui la posent encore, il s'agit, soit de dénoncer le pillage des colonies exercé par une métropole avide, soit d'absoudre la colonisation à l'aune de sa générosité.

A supposer qu'il faille réduire l'histoire de cet empire à un « bilan », est-on sûr de pouvoir chiffrer tous les postes de l'actif et du passif ? A quel prix estimer la vie des dizaines de milliers de combattants indochinois*, malgaches, antillais, sénégalais et nord-africains morts pour la France entre 1914 et 1918 (Cf. *Marc Michel, p.76*) ? A quel salaire rémunérer les 220 000 ouvriers coloniaux enrôlés dans les usines travaillant pour l'armement ? En quelle monnaie convertir le prestige et le « recours » que conférait en 1931 la possession d'un empire s'étendant sur 12 millions de kilomètres carrés et comptant 60 millions d'habitants ? A quel tarif évaluer le rêve de ces millions d'écoliers qui ont pu caresser sur les bancs de l'école primaire l'espoir de s'évader vers les montagnes du Hoggar, les brousses du Soudan ou les rizières de Cochinchine* ? Comment enfin calculer la vanité des Français se rassemblant il y a peu encore dans un impérial consensus pour applaudir aux gestes de l'armée française au Tchad ou au Liban ?

A supposer enfin qu'on tente d'établir cette balance, il resterait à définir ce qu'est la France. Économiquement parlant, cette

entité géographique n'existe pas : elle se compose d'une somme d'intérêts divergents, voire hostiles, qu'il ne serait pas scientifique d'agglomérer. L'empire a pu rapporter à certains et coûter à d'autres. Peut-on additionner ces gains et ces pertes ? Aucun comptable sérieux ne se livrerait à une telle opération.

Si, malgré tout, on persiste à s'inquiéter du prix qu'ont payé nos aïeux pour soumettre, soigner et éduquer des indigènes*, on peut se rassurer. De la conquête de l'Algérie à l'Exposition coloniale de 1931, l'Empire n'a pas été ce « gouffre » financier qu'ont dénoncé les adversaires de Jules Ferry.

Sur le coût des conquêtes elles-mêmes,

**LA FRANCE
A ACQUIS
SON EMPIRE
POUR
UNE BOUCHÉE
DE PAIN**

on peut dire que la France a acquis son empire pour une bouchée de pain. D'après l'intendant général du corps expéditionnaire en Algérie, les dépenses engagées par les ministères de la Marine et de la Guerre pour la prise d'Alger (cf. *Pierre Michelbach, p. 10*) auraient été de 48,5 millions de francs. Or rien que les lingots d'or et d'argent du trésor de la *Casbah* fondus à l'hôtel des Monnaies de Paris et transformés en pièces à l'effigie de Louis-Philippe auraient couvert, avec 39,5 millions de francs, les quatre cinquièmes des frais.

D'après François Bobrie³, l'occupation de la Cochinchine de 1860 à 1868 aurait absorbé 134,7 millions du budget métropolitain ; celle de l'Annam* et du Tonkin*, de 1877 à 1889, 346,2 millions ; celle de la Tunisie, de 1881 à 1886, 133,3 millions ; celle de Madagascar, de 1885 à 1901, 291 millions ; celle de l'Afrique noire, environ 150 millions. Pour le Maroc, il est pratiquement impossible de fixer un chiffre quelconque, dans la mesure où les crédits militaires affectés à l'établissement du protectorat* se mêlent étroitement aux dépenses liées à la politique extérieure de la France dans son ensemble.

Au total, la valeur réelle du franc ayant peu varié pendant cette période, on parvient à près d'un milliard de francs, soit le cinquième des dépenses ordinaires⁴ de l'État pour la seule année 1913, ou encore



NOTES

* Cf. Lexique, p. 110.

1. En septembre 1957, 47 % des Français jugeaient que la revendication d'indépendance demandée par certains Algériens n'était pas justifiée. 34 % estimaient le contraire, mais, parmi eux, 19 % pensaient que cela ne devait pas entraîner l'indépendance complète. Cf. J. Labrousse, « L'opinion publique sous la IV^e République », Colloque



Vue de la place de la Bourse (à gauche) donnant sur les quais animés du port de Bordeaux. A la fin du XIX^e siècle, la ville est une des plaques tournantes du commerce colonial français (cl. Roger-Viollet).

trois années de subventions aux compagnies privées de chemin de fer qui s'élevaient à 300 millions par an entre 1910 et 1914, ou encore deux années d'impôts indirects sur les boissons qui rapportaient 500 millions par an vers 1900. A ce prix-là, il aurait vraiment été dommage de se priver de la conquête des colonies !

Une fois conquis, l'empire devait être toutefois pacifié et occupé, ce qui entraîna les frais les plus importants. Entre 1850 et 1913, les dépenses militaires ont atteint plus de 8 milliards de francs courants, soit près de 70 % de la totalité du budget colonial.

En regard de cette somme, les dépenses civiles paraissent bien faibles : un peu plus de 4 milliards de francs de 1914 pour l'ensemble de la période 1850-1930. L'essentiel couvre les garanties d'intérêts accordées aux compagnies de chemin de fer d'Afrique du Nord, le reste étant affecté à quelques rares subventions destinées à compenser certains débours exceptionnels, trop lourds pour être assumés par des colonies médiocrement peuplées comme Saint-Pierre-et-Miquelon, les Antilles, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et, surtout, l'Afrique équatoriale française* à partir de 1910.

Pour expliquer la modestie de ces participations civiles, il faut se rappeler que la loi du 13 avril 1900 stipulait que les colonies ne devaient rien coûter à la métropole et qu'elles devaient s'autofinancer. La France prétendait amortir intégralement les frais de la conquête et réduire au compte-goutte l'entretien de son capital impérial.

On peut dire que, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, cette parcimonie fut la

règle (les colonies ayant même souscrit pour près d'un milliard à l'effort de guerre !). Les budgets coloniaux assuraient les charges d'administration générale, les traitements des fonctionnaires qui faisaient carrière outre-mer, la maintenance de la gendarmerie et le remboursement des emprunts contractés pour l'établissement de l'infrastructure économique et sociale, si bien que l'ensemble des dépenses colo-

**LES
CHARBONNAGES
DU TONKIN
RÉALISENT
UN PROFIT
DE 84,6 %**

niales métropolitaines ne couvrait, bon an mal an, que 6 à 7 % des dépenses définitives de l'État. L'empire n'a donc pas ruiné le contribuable !

Naturellement, ce total exclut les placements effectués par les Français sous la forme de souscriptions d'emprunts émis par les colonies ou d'achat de titres de sociétés coloniales, dans la mesure où un placement n'est pas un coût mais un choix.

D'ailleurs, les Français qui investissaient dans les colonies faisaient, à l'évidence, un

meilleur placement que ceux qui se laissaient séduire par le mirage russe ou ottoman ! Mais nous y reviendrons. L'empire a été, rapidement, en effet, une affaire d'autant plus excellente que la mise de fonds initiale avait été mince. Dès 1896, quinze ans après le début de la grande vague d'expansion outre-mer, l'Empire disputait déjà à l'Union économique belgo-luxembourgeoise et à l'Allemagne la place de deuxième partenaire commercial de la France derrière la Grande-Bretagne.

En 1913, avec un volume d'importations et d'exportations de 1 692 millions, il était toujours derrière la Grande-Bretagne (2 569 millions) et l'Allemagne (1 935,6 millions), mais avec l'avantage considérable que représente un marché sûr, non soumis aux aléas des relations politiques avec une grande puissance rivale. En 1928, il se hissait au premier rang, qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin de la période coloniale.

L'empire offrait, d'autre part, un débouché essentiel pour certaines branches du capitalisme français : en 1930, il absorbait 50 % des exportations métropolitaines de tissus de coton, 60 % du ciment, un tiers des machines, des outils et des automobiles, tandis qu'il fournissait à l'importation 80 % des vins et du riz, 56 % du cacao, 65 % de l'huile d'olive, 40 % des céréales et des phosphates.

C'était aussi un champ d'investissement autrement plus large qu'on ne l'a dit : en effet, le chiffre habituellement cité de 4 milliards de francs placés dans les colonies en 1914 ne comptabilise que les émissions d'actions et d'obligations des sociétés coloniales cotées en Bourse, les emprunts émis par les

gouvernements des différentes colonies et les dépenses budgétaires liées à la mise en valeur de l'empire. Augmenté des capitaux placés par les entreprises non cotées en Bourse, on obtient 6,5 milliards de francs. Ainsi l'Empire colonial se situait-il, à la veille de la Première Guerre mondiale, au troisième rang des placements extérieurs, derrière la Russie (12,5 milliards) et l'Amérique latine (8,3 milliards), mais largement devant l'Autriche-Hongrie (3,1 milliards), ou l'Empire ottoman (2,8 milliards).

Les actionnaires qui avaient misé sur les sociétés coloniales n'avaient pas à regretter leur choix : en 1913, la Banque de l'Indochine réalisait un taux de profit (bénéfices déclarés sur capital versé) de 69,5 %, les Distilleries de l'Indochine de 50 %, la Compagnie française de l'Afrique occidentale* (CFAO) de 41 %, celle des Phosphates de Gafsa de 67,7 %, les Charbonnages du Tonkin de 84,6 %, la Compagnie des mines d'Ouasta de 123,4 % ! La Banque de l'Indochine versait à ses actionnaires un dividende de 55 francs pour une action dont le montant libéré était de 125 francs ; le rapport de la CFAO étant encore bien meilleur avec 125 francs pour 250 francs. Et, en moyenne, pour les plus grandes sociétés, les dividendes représentaient 30 % du nominal de l'action.

Ceux qui préféraient la spéculation étaient encore plus chanceux. L'action de la Société française des Distilleries de l'Indochine, achetée 500 francs en 1901, se négociait à 1 345 francs en 1913, celle de la Banque de l'Indochine payée 125 francs pouvait se revendre 1 680 francs en 1911. La belle époque du profit colonial n'allait pas s'arrêter avec la guerre. En janvier 1929, si l'indice général des valeurs françaises culminait à 544 (sur une base de 100 en 1913), celui des sociétés coloniales atteignait 785, alors que celui des sociétés françaises exploitant à l'étranger plafonnait à 444.

Ainsi, à la veille de la crise des années 1930, l'Empire colonial était-il une excellente « affaire » pour les Français qui avaient eu le « flair » d'y investir. Est-ce à dire que les colonies ont été une « bonne chose » pour la France ? Rien n'est moins sûr. Elle aurait pu acheter ailleurs et à meilleur prix le vin, le riz, le cacao, le café, les arachides et le caoutchouc importés de ses colonies.

Dressant en 1963 un constat implacable des relations passées entre la France et son empire, la commission présidée par Jean-Marcel Jeanneney s'interrogeait sur l'intérêt pour la France de maintenir dans les pays de la zone franc des débouchés et des provi-

sionnements privilégiés. Elle n'y aurait avantage, écrivait le rapporteur, que si elle « devait éprouver des difficultés à se procurer des matières premières ou produits alimentaires qu'elle importe de ces territoires [...]. En fait la France achète, dans de nombreux cas, au-dessus des prix mondiaux. Même si nous ne les aidions pas, les pays de la zone franc seraient très probablement amenés à nous offrir leur production. Au cas contraire, des produits de même nature pourraient généralement être importés par nous d'autres pays, dont certains, parce que moins pauvres, seraient, sans aide de notre part, des clients plus solvables pour nos exportations ».

Quant aux exportations à destination des colonies, la protection accordée aux industriels français, en leur « assurant un écoulement aisé, permet de vendre des produits médiocres à des prix supérieurs à ceux que pourraient pratiquer d'éventuels concurrents [...]. Ces facilités contribuent à alanguir les secteurs qui en bénéficient, les rendant moins aptes à la compétition sur d'autres marchés ». Bref, on y voyait un facteur de sclérose et de routine.

Longtemps, la France a en effet souffert de son héritage colonial dans la mesure où elle ne fut capable de dégager des excédents commerciaux que dans ses relations avec les pays du tiers-monde. Spécialisée dans les branches agricoles et alimentaires, les industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure, dans les biens de consommation en général, habituée à vendre dans ses anciennes colonies, elle n'a pas su se reconvertir à temps dans les secteurs à haute valeur ajoutée. On pourrait écrire la même chose de la Grande-Bretagne.

Ces éléments ne pouvant entrer dans un « bilan » comptable de la colonisation, la question qu'il faut poser n'est pas « Combien les colonies ont coûté à la France ? » mais « A quoi ont-elles servi ? » Quel rôle ont-elles joué dans la croissance et les transformations structurelles du capitalisme français : élément moteur ou élément frein ?

Dès 1931, certains hommes d'affaires se posaient déjà la question. Envoyé au mois de décembre 1931 en mission en Afrique noire par le ministre des Colonies, Paul Reynaud, un jeune inspecteur des finances, Edmond Giscard d'Estaing, père de l'ancien président de la République, écrivait à son retour qu'il valait mieux « pour l'avenir même du pays, ne rien faire plutôt que d'engloutir des fonds destinés à se perdre, s'ils [étaient] versés dans une économie

qui n'[était] pas faite pour les utiliser au bon endroit et de façon productive ».

En portant, à contre-courant de l'opinion de son temps, ce rude jugement, Edmond Giscard d'Estaing entamait une procédure de divorce qui allait amener trente ans plus tard certains milieux d'affaires à se demander si la perte des colonies n'était pas la condition préalable à l'expansion. Il appartenait à Raymond Cartier d'être leur porte-plume.

